

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (31) : JP. ABELIN, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, G. MESLEM, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, A. BEN DJILLALI, Y. ERGÜL, H. PREHER, T. BAUDIN, A. LAURENDEAU, G. MICHAUD, F. MERY, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD, L. GUILLARD.

POUVOIRS (8) :

M. LAVRARD mandante a pour mandataire JP. ABELIN
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire AF. BOURAT
E. FARHAT mandante a pour mandataire M. BEN EMBAREK
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire F. BRAUD
M. METAIS mandante a pour mandataire G. MICHAUD
K. WEINLAND mandante a pour mandataire S. LANSARI CAPRAZ
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire C. PAILLER
P. BARAUDON mandant a pour mandataire F. MERY

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Nelly CASSAN FAUX

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel MEUNIER

**OBJET :Création d'une aire intergénérationnelle dans le quartier des Renardières :
passation d'un marché à procédure adaptée dans le cadre du renouvellement urbain**

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, la ville de Châtellerault souhaite réaliser l'aménagement d'une aire intergénérationnelle aux abords de l'école primaire Léo Lagrange.

Les objectifs de l'aménagement sont les suivants :

- créer une centralité autour de nouveaux équipements récréatifs, sportifs et de loisirs et qui s'ajoutent aux équipements publics existants (écoles maternelle et primaire, MJC, foyer logement).*
- améliorer le cadre de vie des habitants du quartier et en particulier faciliter la déambulation des résidents du foyer logement.*
- sécuriser les abords des écoles et organiser les espaces d'attente, de jeux et de stationnement.*

Un projet concerté

- Le programme des travaux, détaillé ci après, a été réalisé en concertation avec l'ensemble des partenaires de la Ville de Châtellerault entre novembre 2017 et avril 2018 avec la MJC des Renardières, le foyer logement et le groupe scolaire Léo Lagrange afin de créer un équipement qui puisse répondre aux volontés de chacun.*

Les habitants du quartier ont été spécifiquement sollicités pour définir les espaces de jeux pour enfants et la sécurisation des espaces lors de rencontres organisées à la salle polyvalente des Renardières.

La qualité intergénérationnelle de l'aire repose également sur le travail partenarial effectué avec le CCAS afin de définir un parcours adapté aux personnes âgées permettant de développer la motricité, l'équilibre, la synchronisation des mouvements, ou encore la posture.

Enfin, le travail effectué avec le groupe scolaire Léo Lagrange et la MJC des Renardières a permis de définir un aménagement sécurisé pour les enfants et adapté aux pratiques des habitants du quartier.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 30 mai 2018

n°25

page 2/2

Le programme des travaux est le suivant :

- *l'aménagement d'une zone 30 avec la création de 3 plateaux aux points stratégiques : carrefours adjacents et devant la MJC et l'école Maternelle Léo Lagrange*
- *la sécurisation des espaces piétons par la pose de mobilier urbain et la création d'espaces d'attente importants devant les écoles*
- *la réalisation de 12 places de stationnement rue Antoine de Bougainville permettant de répondre aux besoins des usagers des équipements*
- *l'implantation d'un parking vélos*
- *l'aire intergénérationnelle comprend : un City Stade (du même type que celui de la rue Branly), deux terrains de pétanque, des jeux pour enfants, un parcours d'activité physique pour les personnes âgées afin de favoriser le maintien de l'autonomie et éviter la sédentarité*
- *la réfection de la cour d'école élémentaire*
- *la recomposition des espaces verts et des déambulations pour rendre le site plus convivial et lisible*

Afin de réaliser cette opération, il convient de lancer un marché à procédure adaptée décomposé en 5 lots :

- *lot n°1 Voirie et réseaux divers*
- *lot n° 2 Espace Vert*
- *lot n° 3 Jeux pour enfants et sols amortissant*
- *lot n°4 Agrès Seniors*
- *lot n°5 City-stade*

Le montant total de l'opération est estimé à 594 000€ TTC

VU les articles 67 et 68 du décret 2016-360, relatifs aux procédures d'appel d'offres,

VU l'article 16 du code des marchés publics relatifs aux conditions de reconduction des marchés publics,

VU les articles 78 et 79 du décret 2016-360 relatifs aux accords-cadres à bons de commande,

VU l'article L 2122-21-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la signature par le Maire des marchés sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser le maire ou son représentant à signer les marchés de travaux à venir ainsi que toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette opération

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le compte 820,30 / 2315 / 4600

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

12/01 JUNI 2018

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

